

REGARDS SUR NOTRE EGLISE

dédiée à
Au X^{ème} siècle, l'église Saint Jean Baptiste est élevée à proximité d'un ruisseau, *le Douze* dans une parcelle qui portait le nom de "DENEZEI" (DENEZE). Les pierres d'extraction de tuffeau proviennent du village de Saugré et ont été acheminées avec un attelage de bœufs et chariots.

Cet édifice reste seul à l'écart du bourg actuel. Les troubles liés aux guerres de religion dévastèrent la région entre 1567 et 1569. Les maisons furent-elles détruites? L'histoire garde son secret. Après cette période dévastatrice, les gens s'établirent au hameau troglodytique "le Monceau de Dénezay", appelé ensuite "le Mousseau" et maintenant dénommé "DENEZE -SOUS- DOUE".

*en 1602
d'après
Louis La Boine*

en 1125
L'église fut donnée à l'abbaye de ST FLORENT qui y ajoute un prieuré et un moulin à eau qui a donné au domaine une valeur particulière. On y a entretenu une sorte de haras et on formait des cavaliers.

Sous le porche, de forme romane, on remarque des outils des bâtisseurs dont une double équerre. La porte romane avec au-dessus 5 arceaux sculptés représente une rangée de claveaux réguliers, un rang d'étoiles, une bande de pommes de pin, des écailles de poisson alternées de têtes d'hommes et le dernier est décoré d'une moulure en échiquier. On remarque au-dessus de cette porte une croix qui ressemble à une croix templière. Des traces de peinture verte et rouge subsistent encore tout en haut de ce pignon.

La nef de forme rectangulaire (33M/8M) se termine par une abside ronde. La tour carrée du clocher est surmontée d'une flèche construite en 1713 avec deux cloches dont l'une nommée Jeanne-Isabelle fut baptisée le 11.08.1761 par JEAN de STAPELON, comte de TREVES, représenté par François ALLAIN, sénéchal du comté, et par Isabelle Eugénie Joseph VAN DER DUSSEN, hollandaise, épouse de François-Joseph FOULLON, seigneur de Chaîntre et baron de DOUE LA FONTAINE. L'autre cloche date de 1778.

La charpente avec sa forme de carène de bateau renversée est digne du savoir-faire des charpentiers de l'époque.

Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires. Sur le registre paroissial de 1600 à 1699, il a été relevé les noms de 17 personnes enterrées dans l'église. Le droit aux inhumations dans les églises se limitait aux curés ou vicaires, aux seigneurs et à certains donateurs. Ces inhumations ont continué jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

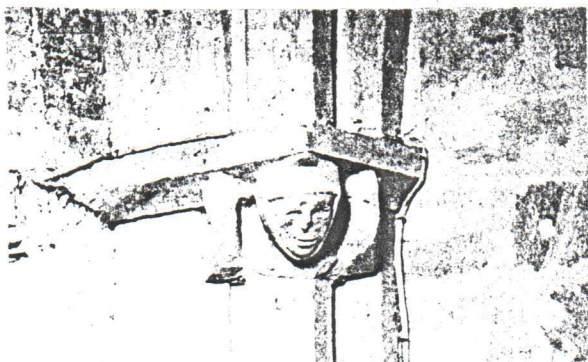
Dans un courrier du maire de DENEZE (Mr Victor LEBEAU) en date du 15.10.1867, il est écrit ceci :

Monsieur le Sous-Préfet. Le cimetière de notre commune aurait en ce moment besoin de réparations indispensables ; l'église étant placée presque au milieu, les fidèles en s'y rendant s'écartent des allées qui ne sont ni sablées, ni limitées et marchent quelquefois sur les tombes ; mon avis qui est aussi celui du conseil serait de faire cesser cet état de choses en sablant les allées et les limitant par une clôture en arbres verts ou même par un mur. Pour couvrir cette dépense, le conseil municipal en prévision de ce travail, a sur ma proposition, voté au budget Additionnel approuvé par Mr le Préfet, le somme de 900 F provenant de la vente d'arbres plantés dans le cimetière, 19 noyers. Ces noyers qui ont bien 50 ans et sont d'un rapport presque nul gênent beaucoup le fossoyeur par leurs racines; leurs branches ombragent presque entièrement le cimetière et masquent complètement l'église. Pour procéder à cette petite vente, je voudrais savoir s'il faudra recourir à une adjudication publique comme pour les ventes considérables. C'est pourquoi, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prie de bien vouloir me donner votre avis.

A suivre...

Parlons de notre histoire locale. C'est un moyen d'animer l'identité communale en prenant conscience de sa richesse et de sa diversité.

Atlante soutenant la voûte d'arête
dans le chœur de l'église →



L EGLISE ST JEAN- BAPTISTE.

L'église, dédiée à ST JEAN BAPTISTE, reste isolée, à 500 mètres de là dans les terres, sans autre voisinage que le moulin, sur le ruisseau de Varennes, et ne s'ouvre que le dimanche pour la messe. C'est un curieux édifice (XIème siècle), d'une simple nef (33 M sur 8 M) en rectangle allongé, terminée par une abside ronde. A la façade en pignon s'applique un portail carré avec corniche supporté par six modillons, dont trois têtes d'hommes. Au-dessus, une large porte romane de cinq arceaux concentriques, le plus petit nu, à claveaux réguliers et chapiteau sur une courte colonne, le second très étroit avec rang d'étoiles ou de diamants, le troisième très large, à claveaux réguliers, dont la clé porte une croix qui ressemble à une croix templière. Une bande de pommes de pin le sépare du quatrième, sculpté alternativement sur chaque claveau d'une tête d'homme ou d'écailles de poisson. Le dernier, enfin, est décoré d'une moulure en échiquier.

Le transept est formé par deux arcs-doubleaux énormes qui se continuent jusqu'à terre sans autre moulure qu'un étroit larmier en saillie, au-dessus repose la tour carrée du clocher, percée sur chaque face de deux baies plein cintre avec colonnettes et surmontée d'une flèche octogonale en charpente construite en 1713-1714 avec deux cloches dont l'une nommée Jeanne –Isabelle fut baptisée le 11 août 1761 par Jean de STAPELON, comte de TREVES, représenté par François ALLAIN, sénéchal du comté, et par Isabelle VANDARDUSEN, épouse de François-Joseph FOULON, seigneur de Chaîntre. L'autre cloche est datée de 1778.

La travée du cœur est voûtée en arc en tiers-point dont les filets en saillie retombait sur des larmiers portés par des têtes et des bras sans corps. Le fond est rempli par un autel en retable (XVIIIème siècle), au centre, une Vierge remarquable mais délabrée ; dans les niches, statues informes de ST JEAN BAPTISTE et de ST PIERRE.

Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires dont une est datée de 1766. A l'extérieur, les murs de la nef en petit appareil recouvert en sa base de ciment montrent vers le Nord trois étroites et petites fenêtres à claveaux réguliers, sans saillie, et ça et là, surtout vers le Sud, de nombreuses briques à rebord intercalées sans régularité.

Devant l'entrée, une sépulture a été rencontrée en 1847, qui contenait deux pots à brûler l'encens, recueillis au Musée d'ANGERS.

L'église et le prieuré s'y attachant appartenaient à l'abbaye de SAINT-FLORENT, en contestation continue avec les seigneurs d'alentour. L'église fondée au moins dès le Xème siècle, avait été attribuée en bénéfice par les moines à un prêtre. Mais l'abbé GERARD, nommé en 1013, sous l'influence corruptrice de GILDRIN de SAUMUR, en fit don à son protecteur, qui la cèda à GEOFFROY Florentin, un de ses chevaliers, partie en fief, partie en domaine. Malgré des sentences d'excommunication et plusieurs restitutions partielles, restées sans effet, elle ne revint aux Moines qu'en 1092 avec CHAVAIS et SAUGRE. Ils y entretenaient une sorte de haras ou tout au moins une écurie où ils formaient des élèves. L'important moulin à eau donnait au domaine une valeur particulière.

La paroisse relevait féodalement du comté de TREVES et dépendait du Doyenné de CHEMILLE, de l'Election de SAUMUR, du District en 1788 de DOUE, en 1790 de SAUMUR. Elle forma un chef-lieu de canton en 1790 comprenant DENEZE, AMBILLOU, LOURESSE, ROCHEMENIER, MILLY, FORGES et MEIGNE.

FIN P.2. VOIR P.3.

De chaque côté de la nef de l'église des statues décoraient les murs. Elles ont été enlevées, cassées par un prêtre réfractaire que je ne nommerai pas ici pour des raisons diverses. A la demande de celui-ci, les statues en morceaux ont servi en empierrer le chemin continu à la Maison Rouge à la Carte. Ce travail a été effectué par le cantonnier de l'époque, Monsieur Marcel METIVIER demeurant à la Carte, à côté de chez Marie Madeleine et Serge LEROY. Ce chemin est maintenant goudronné. Nos prêtres de DENEZE avaient vraiment des « attitudes » énigmatiques. Une fois de plus destruction ! les statues de l'église ! Je pense aujourd'hui que le milieu ecclésiastique était le seul à connaître la cave aux sculptures (Les prêtres de DENEZE mais aussi ceux des alentours). Anne FAUCOU m'a parlé d'un curé de SAUMUR qui en avait connaissance. Vous comprendrez une fois de plus pourquoi nous sommes « amputés » des livres de conseils de fabrique qui étaient au départ au presbytère attendant à l'église, puis transférés pendant les guerres au presbytère attendant la cave aux sculptures. Et bien d'autres documents que l'église ne nous a pas encore remis ! et qui existent toujours. Mais tout fait qui a existé refait toujours surface ; même s'il est contraire, dans ce cas, à une belle façade de l'histoire de l'église. Le célibat des prêtres est contraire à la nature de l'homme. (Robert d'ARBRISSEL avait commencé aux alentours de 1080 à combattre le nicolaïsme (pratique de ceux qui, aux X et XI ème siècle, n'admettaient pas le célibat ecclésiastique). On a arrive à une forme de débauche. Et notre milieu souterrain semble bien s'y avoir « prêtré » aux Mousseaux. Ecrit le 13 /03/1999. Eliane@.

Il y avait des stalles sculptées des deux côtés du chœur de l'église. A la réfection de l'église, elles ont été détruites ainsi que la majorité des statues qui décoraient les murs de la nef.

Le petit autel actuel a été réalisé en 1954, par Monsieur PICHOT, maçon à ROCHEMENIER. Il a été placé dans le sens inverse de l'ancien autel du chœur afin que le prêtre regarde ses fidèles. Autrefois, le prêtre officiait le visage tourné vers l'orient. Devant l'autel actuel une grille en fer forgé, ressemblant à celle de la chapelle ST NICOLAS aux MOUSSEAUX séparait le chœur de la nef. Un drapé couvrait cette grille avec de la dentelle sur le haut. Pendant certaines cérémonies, communions des enfants par exemple, ceux-ci se mettaient à genoux au bord de la grille et enrroulaient leurs mains sous la dentelle.

Dans un courrier du maire de DENEZE (Mr Victor LEBEAU) en date du 15.10.1867, il est écrit ceci :

Monsieur le Sous-Préfet. Le cimetière de notre commune aurait en ce moment besoin de réparations indispensables ; l'église étant placée presque au milieu, les fidèles en s'y rendant s'écartent des allées qui ne sont ni sablées, ni limitées et marchent quelquefois sur les tombes ; mon avis qui est aussi celui du conseil serait de faire cesser cet état de choses en sablant les allées et les limitant par une clôture en arbres verts ou même par un mur. Pour couvrir cette dépense, le conseil municipal en prévision de ce travail, a sur ma proposition, voté au budget Additionnel approuvé par Mr le Préfet, le somme de 900 F provenant de la vente d'arbres plantés dans le cimetière, 19 noyers. Ces noyers qui ont bien 50 ans et sont d'un rapport presque nul gênent beaucoup le fossoyeur par leurs racines; leurs branches ombragent presque entièrement le cimetière et masquent complètement l'église. Pour procéder à cette petite vente, je voudrais savoir s'il faudra recourir à une adjudication publique comme pour les ventes considérables. C'est pourquoi, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prie de bien vouloir me donner votre avis.

A suivre...

Parlons de notre histoire locale. C' est un moyen d'animer l'identité communale en prenant conscience de sa richesse et de sa diversité.

Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires. Sur le registre paroissial de 1600 à 1699, il a été relevé les noms de 17 personnes enterrées dans l'église. Le droit aux inhumations dans les églises se limitait aux curés ou vicaires, aux seigneurs et à certains donateurs. Ces inhumations ont continué jusqu'au XVIII^e siècle.

Il y avait des stalles sculptées des deux côtés du cœur de l'église. A la réfection de l'église en 1954, elles ont été détruites ainsi que la majorité des statues qui décoraient les murs de la nef. en 1954

Le petit autel actuel a été réalisé par Monsieur PICHOT, maçon à ROCHEMENIER. Il a été placé afin que le curé regarde son assemblée car, auparavant, le curé tournait le dos aux pratiquants et officiait avec l'autel situé dans le cœur. Une grille en fer forgé, ressemblant à celle de la chapelle ST NICOLAS aux MOUSSEAUX séparait le cœur actuel de la nef. Un drapé couvrait cette grille avec de la dentelle sur le haut. Pendant certaines cérémonies, communions des enfants par exemple, ceux-ci se mettaient à genoux au bord de la grille et enrôlaient leurs mains sous la dentelle.

*Pais
église
Romane
de Jacques
Bonvin*

Dans un courrier du maire de DENEZE (Mr Victor LEBEAU) en date du 15.10.1867, il est écrit ceci :

Monsieur le Sous-Préfet. Le cimetière de notre commune aurait en ce moment besoin de réparations indispensables ; l'église étant placée presque au milieu, les fidèles en s'y rendant s'écartent des allées qui ne sont ni sablées, ni limitées et marchent quelquefois sur les tombes ; mon avis qui est aussi celui du conseil serait de faire cesser cet état de choses en sablant les allées et les limitant par une clôture en arbres verts ou même par un mur. Pour couvrir cette dépense, le conseil municipal en prévision de ce travail, a sur ma proposition, voté au budget Additionnel approuvé par Mr le Préfet, le somme de 900 F provenant de la vente d'arbres plantés dans le cimetière, 19 noyers. Ces noyers qui ont bien 50 ans et sont d'un rapport presque nul gênent beaucoup le fossoyeur par leurs racines; leurs branches ombragent presque entièrement le cimetière et masquent complètement l'église. Pour procéder à cette petite vente, je voudrais savoir s'il faudra recourir à une adjudication publique comme pour les ventes considérables. C'est pourquoi, Monsieur le Sous-Préfet, je vous prie de bien vouloir me donner votre avis.

curieux *attache soutenu*
la route d'aître dans
le cœur de l'église.
mettre une exploration

REGARDS SUR NOTRE EGLISE

Au Xème siècle, l'église Saint Jean Baptiste est élevée à proximité d'un ruisseau, dans une parcelle qui portait le nom de "DENEZEI" (DENEZE). Les pierres d'extraction de tuffeau proviennent du village de Saugré et ont été acheminées avec un attelage de bœufs et chariots.

Cet édifice reste seul à l'écart du bourg actuel. Les troubles liés aux guerres de religion dévastèrent la région entre 1567 et 1569. Les maisons furent-elles détruites? L'histoire garde son secret. Après cette période dévastatrice, les gens s'établirent au hameau troglodytique "le Monceau de Denezay", appelé ensuite "le Mousseau" et maintenant dénommé "DENEZE -SOUS- DOUE".

L'église fut donnée à l'abbaye de ST FLORENT qui y ajoute un prieuré et un moulin à eau qui a donné au domaine une valeur particulière. On y a entretenu un pharas ^{sate de et} où on formait des cavaliers.

Sous le porche, de forme romane, on remarque des outils des bâtisseurs dont une double-équerre. La porte romane avec au-dessus 5 arceaux sculptés représente une rangée de claveaux réguliers, un rang d'étoiles, une bande de pommes de pin, des écailles de poisson alternées de têtes d'hommes et le dernier est décoré d'une moulure en échiquier. On remarque au-dessus de cette porte une croix qui ressemble à une croix templière. Des traces de peinture verte et rouge subsistent encore tout en haut de ce pignon.

La nef de forme rectangulaire (33M/8M) se termine par une abside ronde. La tour carrée du clocher est surmontée d'une flèche construite en 1713 avec deux cloches dont l'une nommée Jeanne-Isabelle fut baptisée le 11.08.1761 par JEAN de STAPELON, comte de TREVES, représenté par François ALLAIN, sénéchal du comté, et par Isabelle Eugénie Joseph VAN DER DUSSEN, hollandaise, épouse de François-Joseph FOULLON, seigneur de Chaîntre et baron de DOUE LA FONTAINE. L'autre cloche date de 1778.

La charpente avec sa forme de carène de bateau renversée est digne du savoir-faire des charpentiers de l'époque.

Les dalles qui précèdent l'autel sont d'anciennes pierres tumulaires. Sur le registre paroissial de 1600 à 1699, il a été relevé les noms de 17 personnes enterrées dans l'église. Le droit aux inhumations dans les églises se limitait aux curés ou vicaires, aux seigneurs et à certains donateurs. Ces inhumations ont continué jusqu'au XVIIIème siècle.



Eglise de Denezé-sous-Doué, clocher du XI^e siècle, flèche de 1713.

L'église St Jean-Baptiste est élevée au X^e siècle sur le ruisseau de ^{Daret} Varenne. Les hommes ont fait la chaîne pour acheminer les pierres d'extraction de l'ancien prieuré de SAUGRE à l'église actuelle.

^{L'église} Elle fut donné à l'abbaye de ST FLORENT qui y ajoute un prieuré et un moulin à eau qui a donné au domaine une valeur particulière. On y a entretenu un haras où on formait des cavaliers.

Sous le porche, de forme romane, on remarque des outils des bâtisseurs dont une double-équerre. La porte romane avec au-dessus 5 arceaux sculptés représente une rangée de claveaux réguliers, un rang d'étoiles, une bande de pommes de pin, des écailles de poisson alternées de têtes d'hommes et le dernier est décoré d'une moulure en échiquier. On remarque au-dessus de cette porte une croix qui ressemble à une croix templière. Des traces de peinture verte et rouge subsistent encore tout en haut de ce pignon.

La nef de forme rectangulaire (33M/8M) se termine par une abside ronde. La tour carrée du clocher est surmontée d'une flèche construite en 1713 avec deux cloches dont l'une nommée Jeanne-Isabelle fut baptisée le 11.08.1761 par JEAN de STAPELON, comte de TREVES, représenté par François ALLAIN, sénéchal du comté, et par Isabelle Eugénie Joseph VAN DER DUSSEN, hollandaise, épouse de François-Joseph FOULLON, seigneur de Chaintre et baron de DOUE LA FONTAINE. L'autre cloche date de 1778.

La charpente avec sa forme de carène de bateau renversée est digne du savoir-faire des charpentiers de l'époque.

De chaque côté de la nef de l'église des statues décoraient les murs. Elles ont été enlevées, cassées par un prêtre réfractaire que je ne nommerai pas ici pour des raisons diverses. A la demande de celui-ci, les statues en morceaux ont servi à empierrer le chemin continu à la Maison Rouge à la Carte. Ce travail a été effectué par le cantonnier de l'époque, Monsieur Marcel METIVIER demeurant à la Carte, à côté de chez Marie Madeleine et Serge LEROY. Ce chemin est maintenant goudronné. Nos prêtres de DENEZE avaient vraiment des « attitudes » énigmatiques. Une fois de plus destruction ! les statues de l'église ! Je pense aujourd'hui que le milieu ecclésiastique était le seul à connaître la cave aux sculptures (Les prêtres de DENEZE mais aussi ceux des alentours). Anne FAUCOU m'a parlé d'un curé de SAUMUR qui en avait connaissance. Vous comprendrez une fois de plus pourquoi nous sommes « amputés » des livres de conseils de fabrique qui étaient au départ au presbytère attenant à l'église, puis transférés pendant les guerres au presbytère attenant la cave aux sculptures. Et bien d'autres documents que l'église ne nous a pas encore remis ! et qui existent toujours. Mais tout fait qui a existé refait toujours surface ; même s'il est contraire, dans ce cas, à une belle façade de l'histoire de l'église. Le célibat des prêtres est contraire à la nature de l'homme. (Robert d'ARBRISEL avait commencé aux alentours de 1080 à combattre le nicolaïsme (pratique de ceux qui, aux X et XI ème siècle, n'admettaient pas le célibat ecclésiastique). On a arrive à une forme de débauche. Et notre milieu souterrain semble bien s'y avoir « prêtré » aux Mousseaux. Ecrit le 13 /03/1999. Eliane@.

Devezé dépendait du (diocèse) (religieuse) de Angers
de l'archidiaconé de la Sénéchaussée de Saumur et
d'origine - soit de l'élection de Saumur > juridique < de
* Doyenné de Chemillé (fiscale) en 1783 -

Devezé relevait féodalement du comte de Trèves,
dépendait du Doyenné (religieuse) de Chemillé, de
l'élection (fiscale) de Saumur 1787-1790 du district
en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Devezé forma aussi en 1790 un chef-lieu
de canton comprenant Ambloeu, Louresse, de
Rochemenier, Dilly, Forges et Daigné - au 1800 canton Doué
et de l'arrondissement de Saumur - 28 1798.

Devezé et ~~ch~~ (Danaziacum) et Chavais (Cadrénéis)
apparaissent sur une carte dans l'Anjou
Custodien ~~en~~ au Xe S.
Devezé faisait partie de l'état ploutagenet.
en 1154 -

* archiprêtré de Chemillé en 1150. (extrait:
Atlas IGN Anjou.

Le Porche

C'est lui qui ~~port~~ ~~de~~ ~~voit~~ le porche de la façon suivante -

~~ancêtres~~ ~~des~~ ~~ces~~ ~~anceurs~~,
A la façade en ~~piques~~, s'applique 1 portai f
carré avec corniche supporté par six
modillons dont trois à têtes d'hommes -

La large porte romane, formée de
cinq ~~arceaux~~ ~~concentriques~~ concentriques
le + petit nu à claveaux réguliers ~~et~~
~~chapiteaux sur une courte colonne~~.

le second + étroit avec un rang d'étoiles ou
de diamants -

le 3ème + large, à claveaux réguliers
dont la clef porte une croix qui
ressemble à une croix templière

Une bande de ~~par~~ pommes de pin
le sepaie du ^{trone} sculpté alternativement
sur chaque claveau d'une tête d'homme
et d'écaillés de poisson -

Le dernier enfin est décoré d'une moulure
en échiquier -

→ Sous ce porche de forme romane, on
remarque ~~le~~ ~~porche~~ ~~est~~ ~~entouré~~ ~~par~~ ~~ses~~
~~ouvertures~~ ~~ouest~~ ~~et~~ ~~sud~~ - ~~équière~~
des outils des bâtisseurs dont une double

des outils des maîtres - bâtisseurs
on voit les murs -
équerres doubles - ~~biçaque~~ ^{sorte de} trigone ?

dans l'église

→ descriptif nef + cœur.

→ histoire religieuse.

→ construction par d'1 messian le Deut.

